CÉRÉMONIE OFFICIELLE DE SIGNATURE

Le 26 mars prochain, la Faculté de Droit et de Science politique signera un nouveau partenariat avec la Cour administrative d'appel (CAA) et le Tribunal administratif (TA) de Versailles.

le mercredi 26 mars à 9h30
Salle du Conseil - Faculté de Droit

La cérémonie officielle se tiendra à 9h30 en salle du Conseil de la Faculté en présence de Madame de BOISDEFFRE, Présidente de la CAA et de Monsieur ROTH, Président du TA ainsi que du Doyen, du Président de l'Université et du Vice Doyen en charge des partenariats.
Ces conventions ont notamment vocation à mettre en place une politique de stages à destination des étudiants.